



Compte rendu

Du Comité Technique de Réseau

du 17 Novembre 2022

Ce CTR était présidé par Madame l'administratrice générale Valérie LE GLEUT, adjointe au directeur du service national et de la jeunesse.

L'UNSA/Défense était représentée par Patricia CORSINI (CSNJ NICE) et Thierry GARRONE (CSNJ MARSEILLE).

ORDRE DU JOUR

1. Mise en œuvre du plan Ambition Armées Jeunesse (AAJ)
2. L'activité de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
3. L'activité de la Journée Défense Mémoire (Service National Jeunesse Universel 2022-2023)
4. La transformation numérique
5. L'indemnité temporaire de mobilité (ITM)
6. L'arrêté de transformation 2023
7. Bilan de la campagne 2022 du CIA classique et exceptionnel
8. Bilan de la campagne 2022 de la clause de revoyure
9. Bilan du télétravail à la DSNJ
10. Les élections professionnelles de décembre 2022
11. Point de situation relatif aux RPS

DECLARATION LIMINAIRE

Pas de déclaration liminaire pour l'UNSA Défense

1/ Mise en œuvre du plan Ambition Armées Jeunesse (AAJ)

1 an et demi de mise en œuvre : poursuite de la déclinaison d'AAJ

Il y a encore beaucoup d'améliorations de l'organisation et du fonctionnement, qui doivent être développés, pour permettre de faciliter les missions.

Une appropriation tangible et croissante des dispositifs par les CSNJ et les agents : Classe de Défense, semaines stages défense, opérations aux sports jeunes citoyens, salons, Commission





Armées Jeunesse (CAJ) en région (une 4^{ème} en 2023). Suite à ce rayonnement, 1/3 des jeunes souhaite rejoindre le Ministère.

Il y aura un bilan sur les cordées de la réussite et un point avec les grandes écoles de la Défense.
Un renforcement des moyens des ESNJ et CSNJ : moyens matériels (outils, jeux, kits salons...), « boutique en ligne », formations, Volontaires Service Civique (VSC) jeunesse, réservistes, crédits budgétaires à compter de 2022. Des moyens financiers supplémentaires viendront compléter le budget.

Le développement d'un service d'information (SI) pour les JDM et Parcours innovant défense.

2/ L'activité de la JDC

JDC au 03/11/2022 : 613 863 jeunes. La cible initiale 2022 : 883 962 jeunes.

En septembre 2022, reprise de la JDC à 8H et 2 animateurs

L'absentéisme se situe à 15,6 %

Les jeunes par salle en 1P22 et 2P22 (JDC/Adaptée) = 33

Les jeunes par salle pour la 3P22 (JDC/Modernisée) = 44

Une expérimentation de rappel par SMS a été faite sur 17 CSNJ du 22 septembre au 28 novembre.

Perspectives 2023

Cible initiale 2023 = 802 567 jeunes

En fonction de la charge SNU, un aménagement des conditions de conduite de la JDC en 3P23 pourrait être envisagé. C'est-à-dire que la durée de la JDC reviendrait à 3H30 mais il y aurait bien 2 animateurs par ½ journée.

Il y a encore des difficultés à trouver des volontaires parmi les animateurs.

JDC-M : il faudra enlever le M. Des premiers retours sont positifs.

3/ L'Activité de la JDM (SNU 2022 et 2023)

Au bilan, 283 JDM se sont bien déroulées grâce au très fort investissement des agents de la DSNJ. Mais il reste encore des efforts à faire concernant les difficultés à obtenir les listes des jeunes en avance de phase.

Perspectives du 1^{er} semestre 2023 : 3 séjours de cohésion / cible volontaires à confirmer

1^{er} séjour

- Du 19 février au 3 mars pour la zone C
- Du 9 au 21 avril pour la zone A
- Du 16 au 28 avril pour la zone B

2^{ème} séjour du 11 au 23 juin pour l'ensemble des zones

3^{ème} séjour du 4 au 16 juillet pour l'ensemble des zones





Des points d'attention

- Constitution des équipes JDM
- Mobilisation des Armées, Directions et Services (ADS) + Gendarmerie Nationale (GN)
- Découchés en raison de la dispersion des sites SNU
- Outils de reporting provisoires dans l'attente du SI (service information) JDCM
- Laïcité (en JDM on ne peut pas refuser 1 jeune avec le voile ou autres signes religieux). En JDC ce n'est pas le même cas

4/ La transformation numérique

11 Référents Innovation et Transfert Numérique (RITN) en fonction + 1 (AC Orléans). 2 personnels sont partis mais ont déjà été remplacés.

7 sont en cours d'affectation.

Un parcours de formation qui va devoir prendre en compte anciens et nouveaux et 1 séminaire annuel.

Fonctionnement en réseau avec 1 visio par mois et 1 outil collaboratif sur OSMOSE

La direction rappelle que les RITN sont là pour faciliter les méthodes de travail. Interlocuteurs privilégiés des agents et de la hiérarchie, ils permettent de simplifier les moyens.

5/ L'indemnité temporaire de mobilité

Liste des postes de la DSNJ inscrits sur l'arrêté du 4 octobre 2022 modifiant l'arrêté du 17 juin 2022

Chef de section JDC	CSNJ NICE
Secrétaire encadrant JDC	CSNJ NICE
Chef de section JDC	CSNJ de VARCES
Techniciens des systèmes d'information et de com SIC à la DSNJ Orléans DSNJ	DSNJ Orléans
Gestionnaires de données	DSNJ ORLEANS
Assistant JDC à la CAG	LILLE
Chef de section gestion compétence défense et citoyenneté	ESNJ NE
Responsable des relations publiques	CSNJ de Creil
Secrétaire encadrant JDC	CSNJ de PARIS

6/ L'arrêté de Transformation 2023

Postes proposés dans l'arrêté de transformation 2023





ETABLISSEMENT	INTITULE DU POSTE	MESURE	DUREE DE LA MESURE PROPOSEE
DSNJ Orléans	Chargé de mission études prospective	Suppression de poste	3 ans
DSNJ Orléans	Coordonnateur central délégué à la prévention	Modification des missions entraînant une suppression de poste et la création d'un nouveau poste : coordonnateur central à la prévention	1 an
CSNJ Nîmes	Tous les postes du CSNJ de Nîmes	Transfert en raison du déménagement du CSNJ de Nîmes à Garons (à 15km de Nîmes)	3 ans
CSNJ Versailles	Transfert de 2 postes secrétaires encadrant JDC de la cellule affaires générales à la cellule appui commandement de l'ESNJ Versailles	Transfert de 2 postes à l'ESNJ entraînant leur suppression	1 an

7/ Bilan de la campagne 2022 du CIA classique et exceptionnel

La direction centrale souligne que le CIA permet de valoriser les agents les plus méritants et aussi l'individualisation.

La réaffectation des reliquats dégagés (temps partiels, CIA inférieur ou nul) dans les mêmes corps.

8/ Bilan de la campagne 2022 de la clause de revoyure

Rappel du dispositif

- Consiste en une revalorisation du montant de l'IFSE attribué aux fonctionnaires
- Au titre de la campagne 2022, elle concerne les fonctionnaires de tous les corps qui n'ont pas changé de fonctions pendant une période de 4 ans et dont les compétences sont jugées satisfaisantes
- Les montants mensuels par corps sont les suivants :

CORPS CONCERNES	MONTANT MENSUEL en euros
AAE/ICD	41,66
Secrétaires administratifs	26,25
Adjoints administratifs	20,83
TSEF	26,25
ATMD	20,83





- Principe d'attribution : identique à tous les corps mais un montant différencié par niveau (A, B et C)
- Rôle de contrôle de l'échelon central (temps d'affectation sur le poste, examen des attributions avant leur soumission à la DRH-MD) et de coordonnateur de la campagne.

9/ Bilan du télétravail à la DNSJ

Les demandes agréées ont été satisfaisantes même s'il y a eu quelques obstacles.

10/ Les élections professionnelles de décembre 2022

La possibilité est donnée aux électeurs de voter de n'importe quel ordinateur, tablette, smartphone connecté à internet, 24H/24, pendant la durée des élections.

Le vote sera ouvert pendant 8 jours calendaires

Le vote est à un seul tour et doit se faire à bulletin secret

Les électeurs pourront participer aux scrutins selon deux modalités :

- Dans les locaux de l'administration : l'électeur a la possibilité de voter à partir de postes internet ou à partir de tout type de terminal installé pour la tenue des scrutins
- A distance : l'électeur a la possibilité de voter depuis le site de son choix dès qu'il dispose d'un accès à internet.

11/ Point de situation relatif aux RPS

Une présentation du suivi des indicateurs RPS a été présenté.

Merci à tous pour avoir renouveler votre confiance auprès des personnels qui se sont présentés aux élections pour défendre vos intérêts.

